



Appel à projet de recherche 2016 « Islam, Religion et Société »

Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques - Bureau central des cultes

Projet n°10-2016 : Établissements scolaires musulmans en France : un état des lieux (sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, droit, cartographie).

Alors que l'on comptait cinq établissements secondaires confessionnels musulmans (collèges et lycées, sous-contrats ou hors contrats) en 2009, on en dénombrait une quarantaine en 2014, et plusieurs nouveaux établissements devraient voir le jour ces prochaines années. Au total, plus de 5000 élèves y seraient scolarisés. À côté d'établissements ayant fait leurs preuves, à travers notamment leur passage sous contrat avec l'État, on constate également une recrudescence d'établissements au projet pédagogique parfois incertain. Par ailleurs, le primaire privé confessionnel musulman semble en situation de croissance. La création, le 22 mars 2014, de la Fédération Nationale de l'Enseignement Musulman (FNEM), confirme les ambitions des associations musulmanes de structurer ce champ.

Du privé hors contrat au privé sous contrat, du collège au lycée, il s'agira donc de procéder à une étude quantitative et qualitative de ces établissements confessionnels secondaires privés (collèges et lycées). On laissera en revanche de côté les instituts supérieurs de formation des cadres religieux, qui font l'objet d'une étude par ailleurs.

On commencera par comptabiliser de manière exhaustive le nombre d'établissements (écoles primaires, collèges et lycées) par département, en essayant d'obtenir des données génériques, afin d'établir une cartographie. Une équipe de chercheurs de terrain brossera ensuite un large panorama de ces établissements privés. Elle pourra s'entretenir avec les directeurs et enseignants de ces établissements, donnera un aperçu des programmes pédagogiques et pourra s'intéresser aux profils socioprofessionnels des élèves (en constante évolution) ainsi qu'aux motifs qui ont conduit leurs parents à les placer dans un établissement confessionnel (par le biais de questionnaires et/ou d'entretiens). L'étude proposera également un point juridique sur les différentes configurations contractuelles possibles de ces établissements.

L'enquête s'étendra de septembre 2016 à août 2017.

► **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs identifier pour mener à bien le projet de recherche.

► **Délivrable**

Un document d'une centaine de page comprenant une liste des établissements primaires et secondaires confessionnels musulmans et une dizaine d'études de cas.

► **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Elle/Il pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

► **Calendrier**

Date limite : **30 mai 2016** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission)